

# SUJET PROPOSÉ à UN CONTRAT DOCTORAL ÉTABLISSEMENT 2024 ÉCOLE DOCTORALE ALL Pays de la Loire

À déposer complété sur la plateforme **TEBL**  
avec le titre suivant :

**UNITÉ DE RECHERCHE\_NOM DU PORTEUR\_mot SUJET**

<https://theses.doctorat-bretagne Loire.fr/all-pdl>

**avant le 15 avril 2024**

(*Par ex* : /CIRPALL\_FEUSSI\_Experiences/ pour une thèse du CIRPaLL dirigée par M. Feussi sur les Expériences plurilingues)

Dans les pages suivantes, les termes /directeur, porteur, candidat/ sont neutres et indépendants du genre ; ils s'entendent au sens de directeur ou directrice, porteur ou porteuse, candidat ou candidate.

## **UNITÉ DE RECHERCHE**

Nom de l'unité de recherche : 3L.AM

Université : Angers

Nom du directeur de l'unité de recherche : Anne Rachel Hermetet (site d'Angers)

Nom du porteur de projet (directeur de thèse) : Anne Rachel Hermetet

## **SUJET DE THÈSE**

**Intitulé en français du sujet de thèse proposé**

**200 caractères maximum, espaces compris**

**Poésie contemporaine et musique électronique : vers un nouveau lyrisme ?**

**Intitulé en anglais du sujet de thèse proposé**

**200 caractères maximum, espaces compris**

**Contemporary Poetry and Electronic Music : Towards a New Lyricism ?**

Domaine scientifique principal de la thèse	<b>Sciences humaines et humanités</b>
Domaine scientifique secondaire de la thèse (le cas échéant)	
Spécialité (selon la liste de l'ED ALL PdL) <a href="https://ed-all.doctorat-paysdelaloire.fr">https://ed-all.doctorat-paysdelaloire.fr</a>	<b>Littératures comparées</b>

## **DIRECTEUR DE THÈSE**

<b>CIVILITE</b>	<b>Mme</b>
<b>NOM</b>	<b>Hermetet</b>
<b>PRENOM</b>	<b>Anne Rachel</b>
<b>Courriel</b>	<a href="mailto:anne-rachel.hermetet@univ-angers.fr">anne-rachel.hermetet@univ-angers.fr</a>
<b>Date d'obtention de l'HDR</b>	<b>2005</b>
<b>Nombre d'encadrements en cours au 30 juin 2024</b>	<b>5</b>
<b>Nombre de thèses déjà soutenues</b>	<b>9</b>

## **CO-DIRECTEUR 1\* (ou CO-ENCADRANT 1), LE CAS ECHÉANT**

<b>CIVILITÉ</b>	<b>M.</b>
<b>NOM</b>	<b>Guest</b>
<b>PRÉNOM</b>	<b>Bertrand</b>
<b>Université d'affectation et unité de recherche</b>	<b>Angers, 3L.AM</b>
<b>Courriel</b>	<a href="mailto:bertrand.guest@univ-angers.fr">bertrand.guest@univ-angers.fr</a>
<b>Date d'obtention de l'HDR*</b>	<b>Non HDR</b>
<b>Nombre d'encadrements en cours au 30 juin 2024*</b>	<b>0</b>

--	--

**CO-DIRECTEUR 2\* (ou CO-ENCADRANT 2), LE CAS ECHÉANT**

<b>CIVILITÉ</b>	
<b>NOM</b>	
<b>PRÉNOM</b>	
<b>Université d'affectation et unité de recherche</b>	
<b>Courriel</b>	
<b>Date d'obtention de l'HDR*</b>	
<b>Nombre d'encadrements en cours au 30 juin 2024*</b>	

## **ARGUMENTAIRE SCIENTIFIQUE**

**Argumentaire scientifique présentant les enjeux de la thèse :**

- **Problématique,**
- **Contexte,**
- **Méthodologie**

**1 à 2 pages maximum**

**MOTS CLÉS (5) : Littérature et musique, lyrisme, intermédialité, musique électronique, performance artistique.**

Le sujet s'inscrit dans le champ des études intermédiales et, plus précisément, des études portant sur les relations entre poésie et musique. La question du rapport entre ces deux derniers domaines n'est pas nouvelle, et a fait l'objet de multiples études. C'est le cas notamment du compositeur Luciano Berio, qui, dans les années 1980, rapproche les expériences musicales et poétiques depuis l'avènement du vers libre et du poème en prose, qui est selon lui à l'origine d'une porosité dans leurs délimitations (L. Berio, « Poésie et musique — une expérience », *Revue Contrechamps* n° 1. Genève : Éditions Contrechamps, 1983, p. 24-35). Plus récemment, ce sont les travaux d'Anne-Christine Royère et Gaëlle Théval, centrés sur la poésie hors de l'objet livre, à travers notamment les poètes sonores, qui ont exploré le lien entre musique électroacoustique et poésie (A.-Ch. Royère et G. Théval, « Des chemins parallèles n'excluent pas flirts, tendresses, violences et passions' : poésie sonore et musique électro-acoustique ». *Revue des Sciences Humaines*, « Orphée dissipé. Poésie et musique aux XXe et XXIe siècles », David Christoffel (dir.), n° 329, 2018, p.105-127). D'une manière plus générale, Timothée Picard s'est quant à lui intéressé au lien entre musique et littérature, notamment à travers l'opéra (T. Picard, *La littérature face au défi wagnérien*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006). On trouve dans cette continuité, quelques thèses qui se sont orientées autour de la figure du poète rockeur et du poète punk, comme celle d'Aurélien Bécue, *Rock et littérature. A l'écoute d'un espace littéraire contemporain : bruits, distorsions, résonances*, soutenue à l'université de Rennes 2 en 2013. On peut également mentionner le récent volume collectif comparatiste *Musique et littérature* dirigé par Frédéric Sounac (Nîmes, Lucie éditions, coll. *Poétiques comparatistes*, 2024), qui interroge, à rebours d'une certaine dépolitisation assez fréquente de la musique, l'intellectualité musico-littéraire, mais s'inscrit dans les nouveaux modes de musicalisation du récit plutôt que dans un requestionnement du lyrisme.

L'originalité de l'approche proposée ici est d'élargir la réflexion à un objet particulier, les musiques électroniques, qui soulèvent la question corollaire des relations entre poésie et technologies. En effet, malgré la multiplicité de liens tissés entre la poésie et les musiques électroniques sur la scène artistique contemporaine, aucune thèse ne s'y est jusqu'à présent consacrée. Plusieurs objets qui s'en rapprochent, ceux de la musique et de la poésie, de la poésie orale, et de la poésie performance sont pourtant bien présents et bien étudiés. Aux frontières de ces genres et de ces études, le projet porte donc sur l'étude d'un espace intermédiaire et interartiel foisonnant sur la scène culturelle actuelle, tout en prenant en compte l'inscription de ces pratiques dans l'histoire de la musique et du lyrisme.

En effet, alors que la poésie s'était caractérisée comme un genre littéraire écrit au cours des derniers siècles, elle revient à une forme orale dominante, notamment grâce au courant de la poésie sonore, dont Bernard Heidsieck fut l'un des principaux représentants. Comme il l'explique dans un entretien avec Vincent Barras, ce terme désigne avant tout un regroupement de plusieurs poètes qui décident de mettre l'accent,

non sur la publication mais, à partir des années 1950, sur la représentation (V. Barras, « Entretien avec Bernard Heidsieck » in : V. Barras et N. Zubrugg, *Poésies sonores*, Genève, Éditions Contrechamps, 1992, p. 137-146). Heidsieck insiste également sur l'importance de la musique électronique dans cette écriture, même s'il n'a jamais précisément collaboré avec des musiciens (*Ibid.*). La poésie sonore est, en effet, difficile à définir avec précision tant elle est multiple, regroupant entre autres les artistes de la « poésie concrète », ou encore de la « poésie phonique », et tant elle s'est diffusée partout dans le monde à la fois à travers des performances, des anthologies, et des supports audios comme des disques (T. Papp, « Embûches de la poésie sonore », *Inter*, n° 50, 1990, p. 39-42). On peut lui trouver des ancêtres dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, mais son véritable développement dans la seconde moitié du siècle vient de l'électroacoustique (*Ibid.*). Elle a ainsi donné lieu et s'est confondue avec de nombreux autres genres dont la poésie *live* ou encore le *spoken-word*, qui ont plus tard fait émerger le slam. Toutes ces formes orales destinées à la représentation, parfois couplées à la musique, ont été longuement étudiées et constituent un socle important de recherche par leurs influences sur la poésie et son enchevêtrement avec la musique électronique.

Prenant son point de départ dans l'industrie musicale contemporaine, le projet interroge donc le rapport entre la poésie et les musiques électroniques dans leur diversité. Le postulat de la recherche est que la nature de ces dernières influe, de manière substantielle, sur les modalités de l'écriture, non tant au sens où celle-ci se prêterait à la mise en musique mais où elle informe et modifie les pratiques poétiques et conduit ainsi à la définition d'un nouveau lyrisme.

La question appelle une étude comparatiste en raison de la circulation des œuvres dans un espace mondialisé et des phénomènes de réception ou d'appropriation qu'elles ont pu susciter. Il s'agit ainsi d'aborder les relations entre des formes savantes et la culture populaire, en analysant la pratique de la performance et la porosité entre musique et poésie. Il conviendra alors de déterminer si le champ musical électronique permet véritablement de renforcer le champ poétique, en lui apportant un autre public, peut-être moins connaisseur de la poésie traditionnelle, ou en redoublant son aspect sémantique, ou si au contraire, il l'écrase et le détruit en « étouffant », phoniquement parlant, son aspect littéraire, et en nuisant à son public traditionnel. La recherche se situe ainsi au croisement des études culturelles et de l'analyse proprement poétique.

Il sera alors pertinent de définir un corpus plurinational, qui rende compte de la diversité des postures artistiques et des modalités de la circulation des œuvres, selon les langues dans lesquelles elles ont été écrites. Compte tenu de la vitalité des différentes scènes musicales, le corpus comprendra *a minima* des poètes anglophones et germanophones, parmi lesquels on peut suggérer Rainald Goetz, en Allemagne, pour ses albums *Word* (1994) et *Heute Morgen* (2000), et Simon Armitage qui présente la particularité d'avoir été désigné, en 2019, poète lauréat du Royaume-Uni pour dix ans et qui semble séparer son œuvre poétique et son activité de DJ. Il appartiendra au doctorant ou à la doctorante d'élargir ce corpus selon ses compétences linguistiques. Dans son état actuel, le corpus présente l'intérêt de réunir des auteurs qui ont établi des modes de relation différents avec les musiques électroniques et qui ont obtenu une reconnaissance nationale significative alors que leur œuvre reste assez peu diffusée en France. Un des objectifs de la thèse sera alors aussi de faire connaître ces poètes à des lecteurs francophones, tout en interrogeant les raisons de cette méconnaissance alors même que la popularité des musiques électroniques s'inscrit dans un cadre transnational.

### **Calendrier sur 3 ans :**

**Année 1 :** Analyse du corpus et lectures critiques : stabilisation de la bibliographie secondaire ; élaboration de la bibliographie et du plan. Premier séjour de recherche à l'étranger (selon corpus).

**Année 2 :** Eventuellement 2<sup>e</sup> séjour de recherche à l'étranger ; début de la rédaction

**Année 3 :** Fin de la rédaction et soutenance.

### **Références de l'unité de recherche sur le sujet :**

- Programmes de recherches en cours
- Publications de l'unité et/ou du porteur de projet (de ses co-encadrants le cas échéant) sur le sujet proposé

**Le cas échéant, justification du consortium (si un ou plusieurs co-directeurs ou co-encadrants)**

**1 page maximum**

Le projet s'inscrit dans le prolongement du programme PICT (« Penser, traduire et représenter le(s) corps : dire l'intime », dispositif PULSAR ; 2021-2023) porté par Ludivine Bouton-Kelly et Agatha Mohring aux activités duquel les deux encadrants ont été régulièrement associés ; compte tenu de sa date de fin, les résultats des travaux sont en cours de publication. Le projet de thèse en complète les corpus et les enjeux en travaillant spécifiquement sur les relations entre poésie et musique. Le co-encadrement permet de croiser les compétences d'A. R. Hermetet dans le champ des études de réception et de traduction et celles de B. Guest dans celui du lyrisme.

Bibliographie :

Livres et numéros de revue :

- Anne-Rachel Hermetet et Lucile Arnoux-Farnoux (dir.), *Questions de réception, Poétiques comparatistes*, 2009.
- Anne-Rachel Hermetet et Stephanie Posthumus (dir.), *Ecozon@*, Vol 10 No 2 (2019): *Ecological In(ter)ventions in the Francophone World*.
- Anne-Rachel Hermetet et Claire Lechevalier (dir.), *La place des traducteurs*, Paris, Classiques Garnier, collection « Translatio », 2022.

Articles et chapitres d'ouvrages (sélection)

Anne-Rachel Hermetet :

- « Note sur les études de réception à l'heure de la mondialisation », in S. Zékian et Th. Roger (dir.), *Accuser réception, Fabula*, 2020 ; <https://www.fabula.org/colloques/document6571.php>
- A paraître : « Le Grand Gourou Marabout : utopie seventies ou discours pour notre temps ? », in C. Auroy et B. Jeannot (dir.), *Qu'est-ce que c'est que cette Starmania ?*, actes du colloque d'Angers, 6-8 octobre 2021.

Bertrand Guest

- « Les signes d'un peuple fantôme. Egards poétiques pour l'insecte », in F. Alix et T. Augais (dir.), *Pour en finir avec l'anthropomorphisme ?, XXI/XX, Reconnaissances littéraires*, n°3, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 157-173.
- « Poly-caco-phonies pour catastrophes inodores. De Tchernobyl à Somaliland », in Th. Roger (dir.), *L'Air des livres. Respirations, inspirations*, Publications numériques du

CEREdI, « Les Carnets du Vivant », n°1, 2024, URL : <http://publis-shs.univ-rouen.fr/ceredi/index.php?id=1555>

- A paraître, « Cosmo-poétique et écologie de la parole. Sur Erri De Luca et Jean-Claude Pinson », *Ecozon@*, Vol 15, n°1 (2024).

Autres membres de l'unité :

- Agatha Mohring, « Carnets et journaux dans les romans graphiques espagnols contemporains, entre espaces intimistes et outils de communication intimes », in : *L'intime de l'Antiquité à nos jours 2. Les écritures de l'intime*, 2, Presses Universitaires de Bordeaux, 2021, p.203-216.

## **Connaissances et compétences requises pour le futur doctorant :**

### **Connaissances**

Maîtrise courante de la langue française.

Maîtrise de l'anglais et de l'allemand lus.

Bonne connaissance des méthodes comparatistes.

Bonnes connaissances en théorie littéraire, analyse musicale, théorie de l'intermédialité.

### **Compétences**

Être capable de :

- assurer une veille scientifique précise en plusieurs langues,
- établir un état de la question et le mettre à jour au cours de la thèse,
- constituer un corpus pertinent et l'analyser systématiquement,
- faire preuve de rigueur et d'intégrité scientifique,
- rédiger avec précision en français,
- travailler en autonomie,
- travailler en équipe ou en réseau dans un cadre pluridisciplinaire.

## **Intérêt du projet quant aux perspectives d'insertion professionnelle du doctorant :**

Le projet ouvre à une carrière universitaire, pour laquelle le doctorat est requis. Il permet également d'envisager une carrière dans le domaine de l'ingénierie de projets scientifiques et, par son orientation intermédiaire, de la médiation scientifique ou culturelle.

Les compétences linguistiques requises pourront favoriser une carrière internationale.